

Thème

Selon la définition proposée par le bureau européen de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 1994 lors de la conférence d'Helsinki, « la santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures ».

Au-delà de certaines divergences qui expliquent les difficultés à estimer le poids de l'impact sanitaire, la notion d'environnement renvoie essentiellement à tous nos milieux de vie (naturel, professionnel, domestique). Ces derniers évoluent perpétuellement et interagissent entre eux, sans oublier que des facteurs individuels peuvent moduler l'expression des facteurs environnementaux.

Le climat a changé et ces modifications ont des impacts sanitaires avérés. Les agents biologiques évoluent dans ce contexte et la dynamique des maladies infectieuses est source de questionnement. Les facteurs de risques professionnels, particulièrement évolutifs du fait des progrès technologiques, nous interpellent sur le long terme. De nouveaux produits colonisent notre environnement et des organismes, nouveaux également mais de par les modifications génétiques qu'ils ont subies, focalisent régulièrement notre attention.

Si l'on considère que "la sagesse de la terre est une complicité totale entre l'homme et son environnement" (*), connaître les enjeux et les conséquences auxquelles nous serons ou pourrions être exposés ne pourra que renforcer cette dernière.

(*) Pierre-Jakez HELIAS

Evolutions environnementales et santé. Et en agriculture ?

Lieu

Centre de Congrès Vinci
25 boulevard Heurteloup
37000 TOURS

Le centre de Congrès Vinci est situé au cœur de la ville, face à la gare de Tours

Date et horaires

Vendredi 19 septembre 2008 de 9h15 à 16h45
Remise des badges et des dossiers à l'accueil à partir de 8h45.

Les horaires de début et de fin sont adaptés aux principaux TGV circulant entre Tours et Paris.

Organisation

Institut National de Médecine Agricole
14 rue Auguste Comte - 37000 TOURS
Tél : 02 47 66 61 07
Fax : 02 47 66 08 28
Email : contact@inma.fr
Site : www.inma.fr
Code Siret : 301 626 966 00016
Code NAF : 732Z

Hébergement à Tours

Si vous désirez être hébergé(e), vous pouvez vous adresser à l'Office du Tourisme de Tours (www.ligeris.com - 02 47 70 37 37) auprès de qui vous recevrez le meilleur accueil.

 **Institut National
de Médecine Agricole**



xxxv^e Symposium

Vendredi 19 septembre 2008

Centre de Congrès Vinci
25 boulevard Heurteloup
37000 Tours

Evolutions environnementales et santé.

Et en agriculture ?



Sans oublier le cinquantenaire le 18 septembre.
Consultez la plaquette spécifique.

Vendredi 19 septembre 2008, matin

Modérateur

Monsieur Henri POINSIGNON

Directeur Général, Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail, Maisons-Alfort

9h15 **Accueil - Introduction**

*Professeur Patrick CHOUTET, Président de l'INMA
Monsieur le Vice-Président, Conseil Général d'Indre-et-Loire*

9h30 **Plusieurs siècles de progrès et de craintes pour l'environnement.**

Docteur Alain CAUBET, toxicologue, chargé d'enseignement d'Histoire de la médecine, Centre anti-poison, Hôpital Pontchaillou, Rennes

9h50 **Les interactions entre santé et environnement. Santé publique et santé individuelle, sous le regard du citoyen.**

Professeur Jean-François CAILLARD, Service de médecine du travail et pathologie professionnelle, CHU Charles Nicolle, Rouen

10h30 *Échanges avec la salle*

10h45 *Pause*

11h05 **Notre santé à l'épreuve du changement climatique.**

Professeur Jean-Pierre BESANCENOT, Centre d'épidémiologie des populations, Laboratoire «Climat et santé», Faculté de médecine, Dijon

11h45 *Échanges avec la salle*

11h55 **Agents biologiques et maladies infectieuses émergentes. A quoi devons-nous nous préparer ?**

Docteur Dounia BITAR, Département des maladies infectieuses, Institut de veille sanitaire, Saint Maurice

12h30 **Agents biologiques et maladies infectieuses émergentes. Actualités du monde animal.**

Professeur Marc ARTOIS, Ecole nationale vétérinaire, Lyon

12h50 *Échanges avec la salle*

13h00 *Déjeuner*

Vendredi 19 septembre 2008, après-midi

Modérateur

Monsieur François HEYMAN

Membre du Conseil Economique et Social

14h15

Environnement professionnel et santé. Des effets immédiats aux impacts à long terme, quels facteurs de risque savons-nous identifier ?

Professeur Alain BERGERET, Institut Universitaire de Médecine du Travail, UMR T 9405, Université Claude Bernard, Lyon 1, Lyon

14h50

Échanges avec la salle

15h00

Des nouveaux produits dans notre environnement : les particules nanostructurées.

Monsieur Bernard CATHALA, Directeur de recherche, Unité Biopolymères, Interactions et assemblage, Institut National de la Recherche Agronomique, Nantes

15h35

Échanges avec la salle

15h45

Des nouveaux organismes dans notre environnement : les organismes génétiquement modifiés (OGM). Impacts sur la santé.

Monsieur Louis HOUBEINE, Directeur de recherche, INRA, Jouy-en-Josas. Expert au Comité d'étude biotechnologie de l'AFSSA et à l'Agence européenne de la sécurité des aliments

16h25

Échanges avec la salle

16h40

Conclusion - Evaluation .

Professeur Patrick CHOUTET

Symposium INMA

**Evolutions environnementales et santé.
Et en agriculture ?**

Formulaire d'inscription à retourner à :

INMA - 14 rue Auguste Comte - 37000 TOURS

Mme M. Dr

Nom _____

Prénom _____

Fonction _____

Établissement _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Téléphone _____

Fax _____

E-mail _____

**Participera au Symposium du 19 septembre 2008
«Evolution environnementale et santé en agriculture»**
de l'INMA et règle, la somme de

190 €, inscription et remise des actes €

22 €, déjeuner⁽¹⁾ €

Total à régler €

Souhaite recevoir un coupon de réduction SNCF
"Congressiste"

Date et signature :

(1) Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de réception.

Modalité de règlement d'inscription : règlement par chèque à l'ordre de l'INMA ou par virement.

L'INMA étant agréé au titre de la formation continue (24 37 00085 37), cette journée peut être prise en charge à ce titre, pour les salariés. Formation accréditante au titre du dispositif de FMC (8 crédits).

En cas d'annulation de l'inscription moins de 15 jours francs avant le symposium, l'INMA facturera le tiers du coût de l'inscription et le montant total du repas.